

La Gazette en Yvelines

POISSY

Il braque une escort-girl pour payer son permis

Actu page 10

Porte-drapeaux : former pour assurer le devoir de mémoire

Dossier page 2

L'Union Nationale des anciens Combattants de Flins-sur-Seine organisait, le samedi 4 mai, une journée de formation porte-drapeau pour les jeunes du territoire. Séance théorique sur les symboles de la République, cérémonie en condition réelle... Cette initiative, qui en appelle d'autres, a pour but de permettre aux anciens combattants de transmettre le flambeau aux jeunes générations.



YVELINES

Fermeture de l'A13 : l'A14 moins chère pour les covoitureurs

Actu page 4

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Le programme du Pardon National de la Batellerie dévoilé Page 4

VILLENES-SUR-SEINE

Les antennes 5G dans le viseur de la municipalité Page 7

MANTES-LA-JOLIE

Formation à 18300 euros payés par la Ville au maire : Pourquoi c'est illégal Page 9

PLAISIR

Il étrangle son ex-conjointe et menace son fils avec un pic à brochette Page 11

BASKET-BALL

Poissy relégué après un scénario cauchemardesque Page 12

POISSY

Les cartes blanches de Castille mettent les compagnies locales à l'honneur Page 14

VALLEE DE SEINE

Conflit autour du tarif cantine de sa fille harcelée

Actu page 6



EPONE

La Ville aide ses entreprises pour les thématiques sociales et environnementales

Actu page 7



JAMBVILLE

Les scouts s'emparent du sujet de la santé mentale chez les jeunes

Actu page 8



Vous êtes **entrepreneur, commerçant, artisan**
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-yvelines.fr

FLINS-SUR-SEINE

Porte-drapeaux : former pour assurer le devoir de mémoire

■ MAXIME MOERLAND

Quelques jours avant la commémoration du 8 mai, les drapeaux étaient en berne et la Marseillaise entonnée, auprès du monument aux morts de Flins-sur-Seine. Répétition générale avant le jour J ? Pas vraiment... Quoique. L'Union Nationale des anciens Combattants (UNC) de la ville de Flins-sur-Seine organisait, le samedi 4 mai, une formation porte-drapeau à destination des jeunes du territoire. Une première dans les Yvelines.

Déjà dispensé dans d'autres départements, ce type de journée est organisé, d'ordinaire, par les délégations départementales des anciens combattants. Mais celle de Flins-sur-Seine a une petite particularité : c'est Michel Bretin, président de l'UNC de la commune qui en est à l'origine. « Nous avons été invités, l'année dernière, à faire une petite intervention auprès des CM2

aval. « Il faut que les jeunes commencent à savoir qu'il ne faut pas oublier le devoir de mémoire et ce que ça représente, assure-t-il. On leur dit bien que c'est grâce à ces gens-là que vous êtes ce que vous êtes, que vous faites ce que vous pouvez faire, sans restriction ». 14 jeunes de Flins-sur-Seine et des communes alentours ont pris part à cette journée, surpassant les attentes des organisateurs. « On ne s'attendait pas à autant, on a même dû refuser du monde, s'enthousiasme Michel Bretin. Je pensais en avoir quelques-uns, mais là, c'est beau ».

La formation a débuté dès le matin par une séance théorique sur l'histoire des drapeaux français et des monuments, mais aussi plus largement sur les symboles de la République. « J'ai beaucoup appris sur l'histoire assez riche de l'UNC, nous raconte Matteo, 17 ans, à l'issue de la journée. J'aime beaucoup



Après la théorie et la distribution de leur béret et de leurs gants, les participants sont passés à la pratique avec le maniement des étendards, aux côtés des anciens.

pour leur parler des monuments aux morts, et on a terminé par une petite cérémonie, se souvient-il. Et quelques jours après, pour la cérémonie du 8 mai, on avait énormément d'élèves de l'école. C'est là qu'est venue l'idée de former les porte-drapeaux ».

« On a même dû refuser du monde »

Séduit par l'idée, le président de l'UNC des Yvelines, Calixte Authier, n'a pas hésité à donner son

tout ce qui touche aux décorations nationales ». Parmi les choses qui l'ont marqué, il évoque sans détour « l'histoire des anciens combattants qui ont témoigné », mais aussi... le poids des drapeaux !

Discipline et dignité

Après la théorie et la distribution de leur béret et de leurs gants – indispensables pour un bon porte-drapeau –, les participants sont passés à la pratique avec le



C'est sous le regard plein de fierté des parents que les porte-drapeaux en herbe se sont dirigés vers le cimetière et le monument aux morts, pour une cérémonie exécutée en conditions réelles.

maniement des étendards, aux côtés des anciens. « Je me suis rendu compte à quel point c'était complexe, il y a beaucoup de positions, c'est très physique, avoue Matteo. On ne s'en rend pas compte comme ça, mais les drapeaux sont très lourds. Ça peut être assez long, surtout quand les supérieurs oublient de nous mettre au repos, et qu'on reste au garde à vous pendant 10 minutes ! »

C'est sous le regard plein de fierté des parents que les porte-drapeaux en herbe se sont alors dirigés vers le cimetière et le monument aux morts, pour une cérémonie exécutée en conditions réelles. « Je pensais voir des voitures voler avant de voir des jeunes comme ça porter les drapeaux ! » s'est même amusé un ancien combattant. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que malgré le jeune âge de certains, tous les participants ont su faire preuve d'une discipline et d'une dignité exemplaires. « Pour être un bon porte-drapeau, il faut avoir l'envie de rendre les honneurs à ceux qui ont donné leur vie, souligne Calixte Authier. Il faut qu'ils soient dignes. En règle générale, quand ils le font à cet âge là, c'est qu'ils en ont envie. Par contre, les anciens, quand ils le font, c'est parfois parce qu'il faut bien que quelqu'un porte les drapeaux ».

Ce protocole parfois « un peu olé-olé », comme il le dit lui-même, est

L'Union Nationale des anciens Combattants de Flins-sur-Seine organisait, le samedi 4 mai, une journée de formation porte-drapeau pour les jeunes du territoire. Séance théorique sur les symboles de la République, cérémonie en condition réelle... Cette initiative, qui en appelle d'autres, a pour but de permettre aux anciens combattants de transmettre le flambeau aux jeunes générations.

l'une des raisons qui a poussé Michel Bretin à proposer ces formations qui se montrent également bénéfiques pour les anciens. Mais le principal objectif est bel et bien la transmission du devoir de mémoire d'une génération à l'autre. « La moyenne d'âge des anciens d'Algérie, c'est 82 à 85 ans, observe-t-il. Donc voir de la graine montante comme ça, ça nous fait extrêmement plaisir. Le devoir de mémoire va être conservé, c'est ce qui est recherché ».

Des cérémonies vouées à disparaître ?

L'âge des porte-drapeaux actuels pose forcément question. Sous quelle forme se dérouleront les cérémonies commémoratives dans 10, 15, 20 ans ? Pour Michel Bre-

tin, leur disparition n'est pas un tabou. « Déjà, il y en a beaucoup qui voudraient voir diminuer le nombre de cérémonies à l'année, regrette-t-il. Ici, pourtant, on n'en fait pas énormément. Il faut quand même se souvenir ! On a vécu des moments très durs, il faut y repenser, revoir les images de la guerre à ces moments là, voir à quel point c'était invivable. C'est ce que vivent en ce moment même les territoires israéliens et de Gaza, et même l'Ukraine. Malheureusement, on n'arrivera jamais à faire en sorte que ça n'arrive plus ».

Une fois la journée terminée, un certificat a été remis aux participants, leur permettant d'officier lors des cérémonies commémoratives. Ce mercredi 8 mai est, déjà, l'occasion pour eux de faire leurs preuves. ■

Une promotion en hommage à Michel Sarazin

L'UNC de Flins-sur-Seine a choisi d'attribuer le nom de Michel Sarazin à cette toute première promotion de porte-drapeaux. L'ancien d'infanterie de marine puis maître de cérémonie à Flins-sur-Seine était dans tous les esprits, à commencer par celui de Michel Bretin. « C'était un grand ami qui, malheureusement, est décédé pendant le Covid, et à cette époque on ne pouvait pas participer aux obsèques, se souvient-il avec émotion. On a donc décidé d'attribuer son nom à cette première promotion ». Sa fille, Isabelle Sarazin, s'est d'ailleurs adressée aux jeunes lors de la cérémonie par un discours poignant. « Je suis profondément touchée et émue de l'hommage rendu à mon papa. C'est un honneur pour moi d'associer son nom à votre promotion. Je suis très fière de lui, de vous, comme il le serait. En sa mémoire, et de la même façon que mon papa, soyez engagé, et respectueux de notre joli drapeau ».



DITES LOUI

À UNE VIE MOINS CHÈRE



Toujours plus de prix et toujours le moins cher...



E. Leclerc  **MANTES-LA-VILLE**
RCS NANTERRE 880 892 518

87 Boulevard Roger Salengro - 78711 MANTES-LA-VILLE
Tél. : 01 34 97 33 60

HORAIRES D'OUVERTURE :

**Du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30, le vendredi de 8h30 à 21h00
et le samedi de 8h30 à 20h30**

YVELINES

Fermeture de l'A13 : l'A14 moins chère pour les covoitureurs

Depuis le 18 avril, l'A13 est fermée sur le segment entre Vaucresson et Paris dans les deux sens de circulation. D'après la Préfecture des Hauts-de-Seine, elle ne sera rouverte que le 11 mai, mais dans un seul sens. Pour ceux qui voudraient utiliser l'A14 comme solution palliative, il faudra le faire en covoiturage.

AURELIEN BAYARD

Cyclistes, joggeurs, animaux, tout ce petit monde s'amuse depuis bientôt trois semaines sur le tronçon fermé de l'A13. En effet, depuis la découverte de fissures sur le pont de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) longues de 50 à 80 cm, la Préfecture altoséquanaise a décidé de fermer une partie de l'autoroute de Normandie entre Vaucresson et Saint-Cloud, et cela dans les deux sens. D'après un communiqué fourni par cette institution étatique, cela serait dû au chantier du musée du Grand Siècle : « Les travaux réalisés, à l'extérieur de l'ouvrage sur un chantier de travaux à proximité sont, selon l'hypothèse la plus probable, les faits générateurs de ce mouvement de terrain. Ils sont directement mis en cause, notamment avec le déplacement d'un mur de soutènement ».

Les figures politiques locales étaient rapidement montées au

créneau afin de venir à la rescousse des usagers de cet axe autoroutier. Karl Olive, le député de la 12^{ème} circonscription, avait demandé la gratuité de l'A14 et d'une partie de l'A86 dans le 19/20 info du 21 avril avant d'essuyer un refus aussi sec des concessionnaires d'autoroutes. Cependant, il semblerait que l'État ait entendu une partie des doléances. Patrice Vergriete, le ministre délégué chargé des transports, a annoncé le 30 avril un partenariat avec les plateformes de covoiturage Blablacar Daily, Karos et Ynstant et que l'État prendrait en charge le coût du passage sur l'A14 à hauteur de 50 %.

En revanche, pour bénéficier de ce coup de pouce, il faudra être au minimum

deux dans le véhicule. Pour s'assurer de cela, les conducteurs devront se présenter dans l'une des voies de la barrière de péage de Montesson signalées par une flèche verte où une vérification du nombre de passagers sera effectuée. Cette mesure, mise en place le 6 mai, n'est valable que pour les trajets effectués du lundi au vendredi (hors jours fériés...) de 7h à 10h dans le sens province-Paris et de 16h à 20h dans le sens Paris-province.

Enfin, la prise en charge sera effective jusqu'à la réouverture de l'A13, théoriquement prévue le 11 mai et que dans le sens province-Paris. La SANEF précise tout de même que le tarif réduit dans le sens Paris-Province continuera d'être appliqué. ■



L'État a conclu un accord avec la SANEF pour que le tarif de l'autoroute payante A14 soit réduit pour les véhicules comptant plus de 2 personnes et à des horaires bien précis.

EN BREF

LES MUREAUX

Sensibilisez-vous aux dangers de la route

La municipalité des Mureaux organise un Village sécurité routière au parc Jean Vauzelle, sur la place de la Libération et sur le parking Henri-Dunant les mardi 28 et mercredi 29 mai.



L'événement sera accessible gratuitement les deux jours de 9h à 17h, sur trois sites distincts.

Dans la continuité de ses nombreuses actions de sensibilisation aux dangers de la route, la Ville des Mureaux s'appête à ériger un Village sécurité routière dans le centre ville, les mardi 28 et mercredi 29 mai. Au programme, une voiture tonneau, un parcours vélo ou encore un simulateur de conduite pour comprendre et se préserver des dangers au volant, à travers moult jeux et animations.

L'événement sera accessible gratuitement les deux jours de 9h

à 17h, sur trois sites distincts : la place de la Libération, le parc Jean-Vauzelle et le parking Henri-Dunant. Le mercredi après-midi sera d'ailleurs dédié à la simulation d'accidents de circulation, avec la reproduction du ressenti d'un choc frontal entre une voiture et une trottinette électrique, entre une voiture et un scooter et entre deux voitures.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la municipalité (www.lesmureaux.fr). ■

EN BREF

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Le programme du Pardon National de la Batellerie dévoilé

La 65^{ème} édition de l'événement traditionnel conflanais se déroulera le week-end du 14 au 16 juin, entre animations en tout genre et cérémonies officielles.

Chaque année, c'est l'événement à cocher dans le calendrier pour les Conflanais et Conflanais :

le Pardon national de la batellerie revient le week-end du 14 au 16 juin prochain. Comme à l'accoutu-

mée, c'est le ravivage de la flamme, à l'Arc de triomphe, qui lancera cette 65^{ème} édition le vendredi à 18h, avant une journée de samedi particulièrement chargée avec le départ du bateau-flamme dès 14h, suivi de l'arrivée de la procession fluviale, et de la cérémonie officielle d'arrivée de la flamme à 15h au parc du Château de Théméricourt.

Le cortège partira alors en direction du Pointil, où la vasque du monument aux morts de la batellerie sera allumée. Petite particularité de cette édition : le dévoilement de la plaque Monument Historique du monument aux morts pour les 100 ans de l'édifice. Le dimanche débutera avec la bénédiction des bateaux dès 9h, avant l'immersion de la couronne de Conflans à 10h, la messe de la batellerie au Pointil, et enfin la remise des lots pour les bateaux décorés. Des animations pour petits et grands seront également à retrouver tout au long du week-end, ainsi qu'un salon du livre à bord de la péniche Story-boat. ■



Petite particularité de cette édition : le dévoilement de la plaque Monument Historique du monument aux morts, pour les 100 ans de l'édifice.

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

Un nouveau label pour la Ville

Dans le cadre du « Joli Mois de l'Europe », la Mairie a organisé le 3 mai une soirée en l'honneur de ses ressortissants européens. En parallèle, la municipalité a décroché le label « Ville Européenne ».

Carrières-sous-Poissy peut ajouter un nouveau label à sa collection. Alors que partout en France a débuté le « Joli Mois de l'Europe » visant à valoriser l'Union européenne, Carrières-sous-Poissy a organisé à nouveau ce vendredi 3 mai une soirée en l'honneur des résidents européens de la ville. En effet, ce sont 125 électeurs européens qui sont recensés dans la commune.

Par ailleurs, le Mouvement Européen, les Jeunes Européens et l'Union des Fédéralistes Européens ont décerné à la ville dirigée par Edie Ait le label « Ville Européenne ». La cérémonie s'est déroulée à l'Hôtel de Ville, en présence notamment de Marta de Cidrac, sénatrice des Yvelines.

Cette volonté de promouvoir l'idée européenne se traduit par la fonction de Kevin Schwendemann,

conseiller municipal délégué à la transition écologique et énergétique et aux affaires européennes. L'élu est notamment en charge des questions liées à l'Europe sous un angle d'engagement des citoyens. Le souhait de la municipalité étant de développer le partage des enjeux européens au plus près des projets et au plus près des citoyens. ■



L'engagement européen de Carrières-sous-Poissy a été mis en valeur en lui décernant le label « Ville Européenne ».

POISSY

Qui gagnera le concours des maisons et balcons fleuris ?

Comme chaque année, du 1^{er} mai au 30 juin, la Ville de Poissy organise un concours des maisons et balcons fleuris avec à la clé, des bons d'achats allant de 70 à 200 euros.

Amateur ou confirmé en botanique, vous pouvez contribuer à l'embellissement de la ville en participant au concours des maisons et balcons fleuris.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1^{er} mai et durent jusqu'au 30 juin, tandis qu'en juillet, le jury du concours déambulera en ville pour étudier les candidatures.

Un formulaire à remplir pour s'inscrire

Pour vous inscrire, il vous faut télécharger et remplir le formulaire à retrouver sur le site de la commune (ou à l'hôtel de ville et à la Maison bleue). Vous pourrez alors l'envoyer par mail à l'adresse concoursbalconsfleuris@ville-poissy.fr, par courrier au Service Environnement - Hôtel de ville - Place de la République 78300. ■



■ EN IMAGE

MANTES-LA-JOLIE

Plus de 900 bateaux pour la 44^{ème} régates de masse

Le week-end fut sportif à Mantes-la-Jolie, et plus particulièrement du côté du stade nautique Didier Simond : les samedi 4 et dimanche 5 mai se déroulait la 44^{ème} édition de la régates de masse, organisée conjointement par la Fédération Française d'Aviron, l'AS Mantaise, la Région ou encore le Département des Yvelines. Pas moins de 900 embarcations ont croisé le fer pendant ce week-end de compétition qui, étant accessible gratuitement, a attiré bon nombre de badauds intrigués par ce grand défilé de bateaux. ■

VALLEE DE SEINE

Pédalez pour le mois de « Mai à vélo »

Pour favoriser la pratique du vélo, la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise lance son challenge *Mai à vélo* sur l'application Geovelo, auquel vous pouvez participer.

En 2023, les habitants de la communauté urbaine GPSEO ont parcouru 7440 kilomètres, à l'occasion du challenge national « *Mai à vélo* ». De quoi placer le territoire à la 119^{ème} place. Cette année, la CU remet ça : tous les habitants du territoire sont invités à installer l'application Geovelo et à concourir pour positionner le territoire en tête du peloton.

Le processus est simple : une fois l'application installée, il suffit de rejoindre la communauté « *CU Grand Paris Seine et Oise* », puis de cumuler des kilomètres à vélo en Vallée de Seine. « *Au-delà du challenge, Geovelo enregistre les trajets des cyclistes en anonymisant les données*, précise Eddie Aït, vice-président GPSEO délégué aux mobilités. *Un outil pratique qui nous permet de connaître les itinéraires les plus empruntés, et ainsi mieux cibler les aménagements à mettre en œuvre en priorité* ». De quoi joindre l'utile à l'agréable. ■

RENAULT SCENIC E-TECH 100% ELECTRIQUE 220 CH



voiture de l'année 2024



jusqu'à 625 km d'autonomie⁽¹⁾
borne de recharge offerte⁽²⁾



assemblé en France dans notre manufacture de Douai

(1) sur cycle wltp, autonomie réelle suivant conditions roulage (type de route, de conduite et conditions météorologiques) et jusqu'à 370 km d'autonomie sur autoroute/source interne Renault 2023. (2) borne de recharge à domicile (valeur : 600 € ht) offerte, offre à particuliers et valable dans réseau Renault participant du 1^{er} au 31/05/24 pour toute commande de Renault scenic e-tech 100% électrique et d'un forfait borne et installation auprès de mobilize power solutions. consommations mixtes min/max (kwh/100 km)*: 16,3/17,8. émissions co₂ (g/km)*: 0. *selon norme wltp. © c. noltekuhlmann renaudt.fr

pensez à covoiturer #SeDéplacerMoinsPolluer

VALLEE DE SEINE

Suite au changement d'école de sa fille harcelée, une mère demande un tarif cantine particulier

Victime de harcèlement scolaire dans son école de Buchelay, une petite fille de 9 ans a été déplacée dans son ancien établissement à Mantes-la-Jolie. Sa mère se bat maintenant pour obtenir le tarif de la cantine auquel lui donne droit son quotient familial.

■ AURELIEN BAYARD

« C'est la plus grosse erreur de ma vie. Si je pouvais me faire du mal pour ce que j'ai fait, je le ferais ». Sarah*, mère d'une fratrie de trois enfants, culpabilise. Beaucoup même. L'année dernière, lorsqu'elle déménage sur Buchelay, cette Mantaïse laisse sa fille aînée, Mia*, à l'école élémentaire Jean-Jacques Rousseau, « là où elle a tous ses amis ». Cependant, pour des raisons pratiques – en 2025, celui du milieu rentrera en maternelle – cela

s'avère plus simple d'avoir ses enfants scolarisés dans sa nouvelle commune de résidence. Réticente au début, Mia se laisse convaincre pour faire plaisir à sa maman.

Lors de la rentrée 2023, la petite fille met toutes les chances de son côté pour faire bonne impression dans sa nouvelle classe. Endimanchée dans sa petite robe, elle s'arme de son plus beau sourire afin d'aller à la rencontre

de ses camarades. En vain. Mais elle ne perd pas espoir. « Chaque soir je lui demandais comment cela s'était passé, elle me disait « ne t'inquiète pas maman, cela va le faire » » se remémore Sarah. Cependant la situation dégénère rapidement. Au bout de quelques jours, quand le maître s'en va chercher des feuilles, Mia reçoit des boulettes de papiers, des gommes. Un petit garçon lui dit même qu'elle doit se suicider.

Sarah alerte donc la directrice de l'établissement ainsi que le maire de Buchelay. Un signalement à l'inspection académique est également réalisé qui lance le protocole PHARE (programme de lutte contre le harcèlement scolaire). Pendant ce temps-là, la mère de famille va à la rencontre des parents des enfants qui harcèlent sa fille : « La plupart ont très bien réagi et ont même grondé leurs enfants ». Les vacances de la Toussaint offrent un peu de répit à Mia, mais le retour est douloureux.

Le jeudi, la petite fille est au bord des larmes. « Maman je suis désolée mais faudrait peut-être que je me suicide » rapporte Sarah en contenant ses sanglots. Mia lui explique alors qu'une

dizaine de garnements se sont acharnés sur elle, lui arrachant même une touffe de cheveux. « Maman, remets-moi avec mes amis » supplie-t-elle. Ni une ni deux, la Bucheloise retire son enfant de l'école et voit la mairie bucheloise faciliter le transfert vers Mantes-la-Jolie.

En octobre, Mia retrouve ses copains-copines mais le combat n'est pas terminé pour sa mère. Alors que la municipalité mantaïse lui assure qu'elle bénéficierait d'un tarif intramuros de - 3 euros selon son quotient familial - Sarah paye toujours celui extra-muros de 10,90 euros. Elle se demande si ce revirement de situation ne vient pas du fait qu'elle ait mis en place l'association du quartier Mozart, où les locataires se battent pour être relogés convenablement alors qu'un programme de démolition vient d'être mis en place.

Lors du conseil municipal du 29 avril, la délibération sur les tarifs municipaux a permis à l'opposition de confronter le maire DVD Raphaël Cognet face à cette affaire. Celui-ci a rappelé que d'après la directive Attal, c'était aux élèves harcelés d'être déplacés et qu'il préfère trouver un accord avec sa commune voisine plutôt qu'ajouter un amendement au règlement intérieur. ■

■ EN BREF

LES MUREAUX

Attention au démarchage frauduleux

La municipalité prévient ses habitants qu'une société propose de vérifier les installations énergétiques, alors qu'aucun organisme ne s'est signalé auprès de la Mairie.

Muriautines et Muriautins, prenez garde aux escroqueries à la fausse qualité. La Ville a averti sa population qu'une personne se faisant passer pour une société ayant comme mission de vérifier les installations énergétiques (chauffage, électricité...) sévissait dans le quartier de Bècheville. Or, comme elle signale dans un post Facebook du 3 mai, aucun organisme ne s'étant signalé auprès de la Mairie à cette fin.

L'équipe municipale appelle donc à la plus grande vigilance et enjoint ses habitants à poursuivre les signalements. D'ailleurs, d'après certains commentaires présents sous le post Facebook indique qu'ils pourraient être finalement 5 ou 6, avec des gilets jaune ou orange. Ils tenteraient de faire la même chose sur la commune de Chanteloup-les-Vignes. ■



Insultes, coups, Mia a vécu un véritable calvaire durant ses deux mois de scolarisation à l'école Pierre Larousse.

LA GAZETTE EN YVELINES

■ INDISCRETS

Ça y est, Eole est arrivé ! Bon, pas encore à Mantes-la-Jolie, on vous l'accorde. Mais le prolongement du RER E a franchi une nouvelle étape ce lundi 6 mai, avec l'inauguration de deux nouvelles gares, celles de Porte Maillot et de La Défense, et la nouvelle desserte de la gare de Nanterre-la-Folie. Dans un premier temps, la circulation sur la nouvelle ligne E est limitée aux heures creuses, soit de 10 h à 16 h en semaine, et entre 10 h et 20 h durant le week-end. D'ici début 2025, les trains circuleront à raison de quatre passages par heure puis, lors de la mise en service optimale, les passagers du RER E profiteront de 16 trains par heure. 34 rames de RER nouvelle génération seront ainsi réceptionnées, permettant à la ligne d'exprimer son plein potentiel. Avant de rejoindre Mantes-la-Jolie à la fin de l'année 2026, pour les plus optimistes. ■

Reportée et pas annulée ? La parade lumineuse d'Aubergenville, qui rassemble plusieurs milliers de personnes à chaque édition, devait se tenir le 26 avril dernier. Mais la décision du gouvernement de hausser le plan Vigipirate au niveau « urgence attentat » a coupé court aux festivités voulues par la Mairie. « Le plan Vigipirate nous impose de contrôler toutes les issues et tous les accès, regrette le maire Gilles Lécole dans une vidéo postée sur ses réseaux sociaux. Comment voulez-vous honnêtement que je puisse appliquer la loi dans une telle configuration, la nuit ? Aujourd'hui, je ne peux pas ». Cependant, l'édile espère bien que l'événement puisse se tenir à l'automne, que ce soit en septembre ou en octobre. ■

Elle s'est longtemps faite attendre par la communauté musulmane d'Aubergenville : une nouvelle salle de prière va voir le jour cette année, comme annoncé par le maire Gilles Lécole dans les colonnes de 78Actu. Un terrain, situé sur les hauteurs de la commune, va être loué à l'Association de la communauté musulmane d'Aubergenville, au croisement de la rue du Faubourg et du chemin de Vaux-les-Huguenots. Le bâtiment pourra accueillir pas moins de 400 personnes. Le seul point à clarifier reste la dénomination du lieu : si pour l'association, il s'agit d'une mosquée, la Mairie emploie plutôt le terme de salle de prière. ■

Nous allons bientôt en savoir plus au sujet du tracé de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie. Le projet, vivement critiqué par les élus de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, a été débattu ce lundi 6 mai au soir à Rouen, date qui marquait le début d'une série de 8 rencontres en Normandie sur le sujet. La première réunion francilienne se déroulera le 11 juin prochain, à Nanterre. Une étape qui concerne uniquement le tracé de la ligne : celui-ci sera ensuite soumis à une enquête publique dans les premiers mois de l'année 2025. ■

■ EN BREF

VALLEE DE SEINE

Deux rendez-vous pour trouver un emploi

Outre l'édition en ligne du Tremplin pour l'emploi de la Ville de Poissy, qui démarre le 15 mai, le Département des Yvelines organise son Forum de l'emploi, la veille de 10 h à 15 h au Domaine départemental de Madame Elisabeth de Versailles.

La semaine prochaine, deux événements sont à surveiller pour les demandeurs d'emploi yvelinois. Il faudra tout d'abord regarder du côté de Versailles, le mardi 14 mai, avec l'organisation du Forum de l'emploi du Département des Yvelines, qui proposera pas moins de 150 contrats au sein de la collectivité, sans parler de la présence d'entreprises et d'organismes de formation. Ouvert de 10 h à 15 h,

l'événement est accessible librement pour les Yvelinoises et Yvelinois bénéficiaires du RSA.

Le lendemain, la Ville de Poissy lancera de son côté l'édition en ligne de son Tremplin pour l'emploi. Alternances, jobs d'été, CDD, CDI, intérim... Il y aura des offres pour tout le monde, dès le 15 mai via le site de la municipalité (ville-poissy.fr). ■



La semaine prochaine, des offres seront accessibles au sein de deux salons de l'emploi, un organisé en physique, et l'autre en ligne.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

EPONE

La Ville aide ses entreprises pour les thématiques sociales et environnementales

Le 30 avril, la Mairie d'Épône et la société Foxy Graph ont signé la convention C3E qui propose un accompagnement sur les sujets environnementaux et sociaux pour les entreprises situées sur la commune. Un moyen de ne plus naviguer dans l'inconnu.

■ AURELIEN BAYARD

Florence Norin de la Fortelle, dirigeante de Foxy Graph croit fortement dans les démarches RSE (responsabilité sociétale des entreprises) et souhaite officialiser cela en obtenant la certification ISO 26000. « Sauf que je ne savais absolument pas par quel bout le prendre, tout semble être écrit pour des grandes entreprises » confie-t-elle. L'arrivée d'Aude Lopes en 2020 permet d'actionner tout cela. L'année suivante, la nouvelle comptable contacte la BPI France afin de réaliser un bilan carbone. Il en sort comme principaux axes d'amélioration le transport et la production. Sauf que l'entreprise épônoise spécialisée dans les revêtements antidérapants et les renforts en carton ne fabrique rien. Il faut donc veiller aux bonnes pratiques des fournisseurs.

De plus, les deux femmes se rapprochent de la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) afin

de formaliser leur engagement. Un nouveau diagnostic est réalisé qui permet également de mettre en valeur des actions déjà mises en place. « Nous réutilisons déjà les cartons et nous faisons aussi du tri sélectif » expliquent les deux magasiniers, Eric et Bardade, présents depuis environ quinze ans. Idem du côté des fournisseurs, Florence Norin de la Fortelle a toujours surveillé leurs provenances, tous européens. En revanche, la flotte des commerciaux a dû être changée.

Jeremy, commercial depuis 5 ans et habitant dans la région champenoise a troqué son Peugeot diesel contre un Ford Kuga hybride avec réservoir à éthanol. « Une société est également venue nous former à l'écoconduite, et cela ne signifie absolument pas rouler à deux à l'heure » note-t-il. Par ailleurs, il planifie ses rendez-vous afin de minimiser au mieux les kilomètres parcourus. De plus

une imprimante réseau a été achetée. Couplée à une impression des documents seulement indispensables, en recto-verso ainsi qu'en noir et blanc, la consommation de papier a chuté de 36 %. Une des prochaines étapes sera de se tourner vers le numérique responsable, ce qui signifie vider massivement ses boîtes mails et enregistrer ceux importants.

Toutes ces actions ont permis à Foxy Graph de signer le 30 avril la charte C3E mise en place en 2022 par la Ville. Cette charte éco-responsable de bonnes pratiques leur permettra durant deux ans de bénéficier d'un accompagnement adapté, toujours dans l'optique de raver la norme ISO 26000. ■



Depuis 2022, la Ville d'Épône a mis en place une charte éco-responsable à destination des entreprises locales.

■ EN BREF

EPONE

Un nouvel événement en proximité avec les habitants

L'équipe municipale convie Epônoises et Epônois à la première édition d'Escale citoyenne, le 2 juin à 11 h au parc du Château où il sera possible d'échanger avec les élus sur les actions engagées.



ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

Pour vous inscrire, cela se passe sur le site internet de la Ville (epone.fr).

La municipalité d'Épône veut renforcer le lien qui l'unit à ses administrés. Pour y parvenir, elle a annoncé un nouvel événement baptisé *Escale citoyenne* qui rassemblera habitants et élus pendant une journée, pour échanger sur les projets de la commune, sur les perspectives d'embellissement de la ville et sur le cap

fixé par l'équipe municipale. Un déjeuner façon pique-nique sera offert, tandis que le soir, un concert à ciel ouvert animera le parc du Château dès 21 h 30. Pour vous inscrire, cela se passe sur le site internet de la Ville (epone.fr). Attention, les inscriptions prennent fin le 25 mai prochain. ■

■ EN BREF

VILLENES-SUR-SEINE

Les antennes 5G dans le viseur de la municipalité

Les élus majoritaires de Villennes-sur-Seine ont soumis une motion pour la maîtrise de l'implantation des antennes 5G lors du dernier conseil municipal. Une réunion publique à ce sujet se tiendra d'ailleurs le 19 juin, à 20h à l'école des Sables.

C'est une gymnastique qui cause des maux de têtes à de nombreux élus : améliorer le réseau sur le

territoire, en limitant au maximum les contraintes en terme de cadre de vie. L'imbroglio autour

de l'antenne 5G de Verneuil-sur-Seine (voir notre édition du 24 avril) nous l'a confirmé. Afin d'encadrer leur déploiement, les élus de la majorité municipale de Villennes-sur-Seine ont soumis une motion au conseil municipal, pour permettre le développement de la qualité du réseau à Villennes, tout en mettant des barrières pour calmer les ardeurs des opérateurs.

« Nous partageons les inquiétudes exprimées par les Villennois, explique Alain Adicéom, adjoint au maire délégué au Numérique dans le dernier magazine municipal. Nous sommes conscients qu'il y a un vrai besoin d'amélioration du réseau, mais les contraintes doivent être connues et discutées. Nous témoignons de nos doutes quant à l'atteinte au paysage, au cadre de vie, à la santé publique mais aussi à l'impact non négligeable sur la valeur de l'immobilier ».

Une réunion d'échanges au sujet des projets d'antennes 5G se tiendra le 19 juin, à 20h à l'école des Sables, en collaboration avec la Mairie de Médan. ■



ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

« Les contraintes doivent être connues et discutées », déclare Alain Adicéom, adjoint délégué au numérique.

PORCHEVILLE

La boutique à l'essai a trouvé preneur

La boutique à l'essai de Porcheville a trouvé preneur. L'appel d'offre avait été lancé le 9 février. Il s'agit de Nadège De Saint-Jores. Cette secrétaire médicale de formation tiendra une boutique de fleurs. L'inauguration officielle aura lieu dans les prochains jours.

Le 29 Avenue de la République à Porcheville a enfin son nouveau résident. Dans le cadre de l'opération *Ma Boutique à l'Essai*, l'appel à candidatures avait été lancé le 9 février 2024 par le Réseau Initiative Seine Yvelines et la Ville de Porcheville. Le comité de sélection de *la Boutique à l'Essai* s'est tenu à la mairie le 26 avril 2024 et a choisi Nadège De Saint-Jores.

déjà une boutique dans la commune mais comme son activité est en forte expansion, elle devait trouver un local plus grand. C'est donc désormais chose faite elle profitera de son nouvel espace de travail pour mettre en place des ateliers créatifs pour enfants ou encore recruter un apprenti. ■

Une activité en pleine expansion

Secrétaire médicale de formation, Nadège rêvait de devenir fleuriste depuis l'enfance. En 2020, elle décide de passer son CAP fleuriste puis lance son activité pour des prestations d'événements où elle travaille depuis son domicile. Elle tenait



FÉDÉRATION NATIONALE DES BOUTIQUES À L'ESSAI

Nadège de Saint-Jores, qui tenait déjà une boutique de fleurs à Porcheville, utilisera le nouveau local de « Ma boutique à l'essai » pour proposer de nouvelles activités.

JAMBVILLE

Les scouts s'emparent du sujet de la santé mentale chez les jeunes

Près de 2000 personnes étaient réunies à Jambville, le week-end des 4 et 5 mai, à l'occasion de la traditionnelle Assemblée générale des Scouts et Guides de France.

■ MAXIME MOERLAND

« Nous n'avons pas eu autant de monde depuis 2004 ». C'est avec un enthousiasme certain que l'équipe des Scouts et Guides de France ont accueilli près de 2000 jeunes, parents et bénévoles le week-end dernier à Jambville. C'est à cette date que se déroulait l'Assemblée générale des Scouts et Guides de France, durant laquelle se sont tenues les élections du conseil d'administration de l'association, entre les différents stands, ateliers et prises de parole qui ont rythmé ces deux jours.

Pour cette édition, un regard tout particulier était porté sur un sujet qui alimente les débats depuis plusieurs années : la santé mentale des jeunes. « Ce qui a été important pour nous au moment de choisir le thème de cette résolution, c'est de prendre en compte les besoins de la jeunesse, raconte Quentin Chaix, porte parole des Scouts et guides de France. On se rend compte que le Covid a révélé une forme de mal-être extrêmement

forte chez les jeunes. Il y a un bon nombre de paramètres qui nous alertent : le taux de tentatives de suicide augmente, les alertes sur de la dépression ou des troubles psy, sans parler des conditions de précarité, et on sait que ça a une influence ».

De nombreux stands et conférences ont ainsi été déployés tout le week-end sur le sujet, afin d'alimenter cette prise de conscience collective, mais aussi de parfaire l'accompagnement des guides en prenant en compte cette problématique majeure. « La cible, c'est surtout les adultes et les cadres, pour leur permettre de réfléchir à des leviers et à des moyens de mettre en place la bienveillance envers les jeunes, souligne Paulo, responsable du pôle formation chez les scouts du département de l'Aisne. Au vu de ce qui s'est passé ces dernières années, il était temps de prendre à cœur cette question là, et que les éducateurs s'emparent du sujet. Même si cette action était présente sans qu'on la

nomme, maintenant il faut faire en sorte de penser à cette notion quand on fait des activités avec les jeunes ».

Le choix de cette thématique prend également tout son sens, quand on sait que l'enfermement des jeunes pendant la crise sanitaire a été l'une des principales causes du mal-être de bon nombre d'entre eux. Le scoutisme et le retour d'une certaine connexion à la nature peuvent-ils représenter un remède ? C'est en tout cas ce que pense Quentin Chaix. « Je crois que la vraie force du scoutisme,

c'est sa double capacité d'à la fois transposer les jeunes dans un autre univers, dans la forêt autour d'un feu avec ses amis, mais aussi de leur apprendre des compétences qui vont leur être utiles dans le monde pour être en confiance, en résilience, pour qu'ils retrouvent du plaisir là où ils en ont perdu. Car si c'est juste pour créer une bulle hors du temps, ça ne marchera pas, ça leur offrira juste un répit, mais derrière, ils vont replonger dans les galères ». En tout cas, le confinement semble avoir été un déclencheur pour de nombreuses familles : depuis le Covid, ce sont pas moins de 10000 adhérents qui ont rejoint les Scouts et guides de France. ■



De nombreux stands et conférences ont ainsi été déployés tout le week-end sur le sujet, afin d'alimenter cette prise de conscience collective, mais aussi de parfaire l'accompagnement des guides en prenant en compte cette problématique.

■ EN BREF

TRIEL-SUR-SEINE

Les caisses à savons reviennent le 2 juin

L'association Caisses à savon de Triel-sur-Seine organisera sa deuxième course le dimanche 2 juin prochain dans les rues de la commune.

Vous souhaitez révéler le Lewis Hamilton qui sommeille en vous à travers les virages triellois ? Peut-être que votre grand jour est venu : la deuxième édition de la course de caisses à savon de Triel-sur-Seine est prévue pour le dimanche 2 juin prochain, au départ du collège des Châtelaines.

Pour participer, vous avez le choix entre les caisses à savon 1 place (15 euros) réservées aux plus de 9 ans, et 2 places (20 euros) pour tous les âges, pour être accompagné d'un copilote. L'inscription comprend la licence, l'assurance, un T-shirt souvenir et une médaille souvenir. Outre la descente de ces fameux bolides, de nombreuses animations attendent les participants pour une journée qui s'annonce festive. Pour vous inscrire, ça se passe sur le site de l'association (www.helloasso.com/associations/caisses-a-savon-triel-sur-seine). ■

■ EN BREF

VERNOUILLET

Le premier budget participatif de la commune est lancé

Les Vernolitaïnes et Vernolitaïnes ont jusqu'au 7 juin prochain pour déposer leurs idées de projets pour la ville sur l'application Purpoz.

Et vous, avec 30000 euros, que feriez-vous pour votre commune ? Vous avez jusqu'au 7 juin

pour y réfléchir dans le cadre du tout premier budget participatif initié par la Mairie de Vernouillet.



La Ville insiste sur sa volonté de placer les habitants « au cœur de l'action municipale ».

let. Tous les habitants de plus de 15 ans sont invités à transmettre leur idée de projet, tant que celui-ci concerne le plus grand nombre de Vernolitaïnes et Vernolitaïnes, contribue au vivre-ensemble, ou participe à l'amélioration du cadre de vie.

« Ils devront également être accessibles librement à tous sans participation financière, concerner des dépenses d'investissement et donc du matériel, des travaux par exemple ou tout type d'équipement, sans thème spécifique prédéfini », précise la Ville, qui insiste sur sa volonté de placer les habitants « au cœur de l'action municipale ».

Pour participer, il vous faudra installer l'application Purpoz sur votre smartphone, où vous rendre directement sur le site. En cas de difficultés, vous pouvez contacter la municipalité par téléphone au 07 65 15 32 86, ou par mail à l'adresse conseiller.numerique@mairie-vernouillet.fr. ■

VERNOUILLET

Vide-greniers, fête... Le 25 mai sera animé au parc des Buissons

L'événement Vernouillet en fête et le vide-greniers ont été rassemblés sur une journée, le samedi 25 mai prochain au parc des Buissons.

C'est une journée festive 2 en 1 à ne pas rater du côté de Vernouillet. En cette année 2024, le vide-greniers et la fête communale se dérouleront le même jour, et au même endroit : le rendez-vous est donné le samedi 25 mai, dès 9 h au parc des Buissons.

Animations, structures gonflables et autres déambulations seront de la partie pour les plus jeunes, tandis que les chineurs pourront s'attarder sur les différents stands. D'ailleurs, si vous avez besoin de faire le tri chez vous, il est toujours possible de s'inscrire en tant qu'exposant lors du vide-grenier. Pour cela, il vous suffit de vous rendre sur le site internet de la municipalité (mairie-vernouillet.fr), et de télécharger puis remplir le bulletin d'inscription, avant de le remettre

auprès du guichet unique aux horaires d'ouverture jusqu'au samedi 18 mai. Derniers prérequis : une pièce d'identité, un avis d'imposition au nom et prénom de l'exposant, et une carte grise du véhicule qui accèdera au site le jour J. ■



Si vous avez besoin de faire le tri chez vous, il est toujours possible de s'inscrire en tant qu'exposant lors du vide-grenier.

MANTES-LA-JOLIE

Formation à 18 300 euros payés par la Ville au maire : pourquoi c'est illégal

Le dernier compte administratif voté le 29 avril dernier en conseil municipal laisse apparaître une anomalie juridique de taille : Raphaël Cognet s'est fait payer une formation pour 18300 euros. Or l'organisme payé avec de l'argent public, celui de la ville de Mantes-la-Jolie, n'est pas agréé par le Ministère de l'Intérieur contrairement à ce qu'exige la loi.

■ SALONIC BRAMUDA

Malversation ou erreur de l'administration communale ? La justice aura peut-être à trancher prochainement une question délicate concernant une formation suivie par Raphaël Cognet en 2023. À la rubrique « Action de formation des élus », le dernier compte administratif examiné le 29 avril dernier par le conseil municipal mentionne que le maire de Mantes-la-Jolie a bénéficié d'un « accompagnement individuel » dispensé par le cabinet parisien G.C. Partenaires.

Sauf qu'en consultant la liste des organismes agréés à dispenser des

formations pour les élus payés sur des fonds publics, G.C. Partenaires ne figure pas sur le site dédié du Ministère de l'Intérieur. Contrairement à un autre organisme cité à la même rubrique du compte administratif mantais, le FDEL qui a formé « un groupe d'élus », Nicole Konki et Nuriya Ozanadir.

En poussant un peu plus loin sa curiosité, le site internet de G.C. Partenaires nous apprend que « GC Partenaires est né à Paris, en 2003, de la rencontre professionnelle entre Brigitte Guittet et David Cléricali. Partageant la même vision

du recrutement par les compétences et croisant leur connaissance du domaine public, ils ont su anticiper la professionnalisation et l'évolution des attentes managériales de ce secteur d'activité ». Nulle part, GC Partenaires ne revendique son droit à percevoir des fonds publics dédiés à la formation dans le cadre de ses activités.

Aujourd'hui, plusieurs questions se posent au regard de l'attitude de Raphaël Cognet comme nous l'explique le dirigeant d'une entreprise de formation : « La première chose qui me choque dans cette affaire c'est évidemment le montant dépensé : 18300 euros. Ce n'est pas rien. Pour une prestation individuelle de ce type, nous pratiquons des prix de journées qui oscillent entre 1500 et 1700 euros. Dans le cas de ce maire, ça signifie qu'il a bénéficié de 10 jours complets de formation. Le terme « accompa-

VILLE MANTES-LA-JOLIE - VILLE DE MANTES LA JOLIE-BP - CA - 2023

IV - ANNEXES				IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION				
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N				C1.2
C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)				
ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
COGNET Raphaël GROUPE ELUS	GC PARTENAIRES FDEL	18 300,00 1 308,00	ANNEE 2023 MANTES-LA-JOLIE 11/02/2023 MANTES-LA-JOLIE	Accompagnement individuel Agré pour le climat - La fresque du climat.
KONKI Nicole et OZANADIR Nuriya	FDEL	1 120,00	29/03/2023 MANTES-LA-JOLIE	Maîtriser le rôle de l'Élu, à l'éducation, au service scolaire, au pôle et entre autres.

(1) Article L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

Ayant bénéficié d'une formation payée par les contribuables mantais en dehors des règles en vigueur, Raphaël Cognet va-t-il devoir rembourser les 18300 euros dépensés à son seul bénéfice ?

gnement individuel » ne veut rien dire. Dans quel domaine a-t-il été conseillé ? L'organisme lui a-t-il remis des documents pendant et à l'issue de sa formation ? Ces questions arrivent bien entendu derrière la question juridique essentielle dans cette affaire : pourquoi la formation n-a-t-elle pas été dispensée par un organisme agréé par le Ministère de l'Intérieur comme l'exige la loi ? Et une question subsidiaire demeure. Quel est le montant prévu par le budget de la ville de Mantes-la-Jolie pour la formation de ses élus, qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition ? Raphaël Cognet

s'est-il attribué la part du lion ? ». Vérification faite, cela semble bien être le cas puisqu'en 2023, la collectivité avait voté 25 000 euros de crédits à cette rubrique.

Ayant bénéficié d'une formation payée par les contribuables mantais en dehors des règles en vigueur, Raphaël Cognet va-t-il devoir rembourser les 18300 euros dépensés à son seul bénéfice ?

Pour l'instant rien ne l'y oblige. À moins que dans les prochains jours, un élu ou contribuable mantais dépose plainte. ■

MANTES-LA-JOLIE

Formulaire pour aller au WC, manque de communication... Les parents expriment leur ras-le-bol du Nouveau Collège

Après avoir déjà refusé de mettre leurs enfants dans l'établissement en février, les parents d'élèves du Nouveau Collège exprimaient à nouveau leur ras-le-bol les 29 et 30 avril. Accès au WC chaotique, fumigène, manque de communication, selon eux tout part à vau-l'eau.

■ AURELIEN BAYARD

Cette année scolaire est un véritable chemin de croix pour le Nouveau Collège. Les représentants des parents d'élèves avaient appelé une nouvelle fois à des journées d'ac-

tions les 29 et 30 avril. À l'instar du mois de février, ils avaient demandé aux familles de ne pas placer leurs enfants dans l'établissement afin de mettre en lumière tous les dysfonc-

tionnements. « Sauf pour ceux de 3^{ème}, car ils ont leur brevet à passer et nous ne voulons pas ruiner leur avenir, précise une maman, déjà qu'il n'y a pas eu la session d'école ouverte durant les vacances d'avril. » Cette fois-ci, la goutte d'eau qui a fait déborder le vase est l'accès aux toilettes.

D'après les dires de ces représentants, cela ressemble à s'y méprendre à la recherche du laissez-

passer A-38 dans la « maison qui rend fou » des Douze Travaux d'Astérix. « Il y a tout un protocole, explique la mère d'un collégien, ils doivent passer par la vie scolaire, puis par l'accueil, remplir un document. Puis ils se font remettre une clef et après ils doivent revenir pour signer à nouveau un document. » Un père, présent juste à côté, s'insurge sur le côté illégal de ce processus mis en place après la découverte de graffitis dans les WC insultants et menaçant certains professeurs.

Un processus digne des Douze travaux d'Astérix

Une équipe enseignante qui n'y arrive plus comme nous l'avons déjà écrit dans nos éditions précédentes – notamment la numéro 380 du 6 mars – et qui fond comme neige au soleil. Chez les représentants de parents d'élèves, même si les absences les rendent inquiets pour l'avenir de leurs progénitures, c'est surtout le manque de communication qui est pointé du doigt. « Nous n'avons aucune communication là-dessus. Pour avoir des informations, nous devons écrire directement à l'Éducation nationale. Cela

crée un climat anxieux » déplore une autre maman. Autre point d'achoppement, l'absence des trois CPE. Depuis un mois et demi, deux d'entre eux sont en arrêt maladie, rejoins la semaine dernière par le dernier. Plus personne pour faire respecter le règlement intérieur donc... Même s'il semblerait que les deux premiers cités soient revenus le 2 mai.

Un imbroglio existerait également autour de la classe patinage. « Soit-disant, ce serait le Département qui refuserait de financer ce projet présent depuis plusieurs années, mais nous avons vu Pierre Bédier qui indique le contraire » se questionne le père d'un collégien. L'ex-maire de Mantes-la-Jolie aurait même lâché dans son franc-parler habituel : « Les 10 000 euros, je vous les donne tout de suite ».

L'appel des représentants d'élèves a été bien entendu puisque le 29 avril, il n'y avait qu'une soixantaine de collégiens dans l'après-midi, tandis que le lendemain, ce chiffre ne montait qu'à une centaine. « Nous savons que nos quartiers sont difficiles, mais je suis persuadée qu'une co-construction entre la direction et les familles permettrait d'avoir de bons résultats » résume une maman. ■



Après février, une nouvelle action « collège mort » était organisée le 29 et 30 avril à l'appel des représentants de parents d'élèves.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ AURELIEN BAYARD

Peut-être espéraient-ils qu'elle ne porte pas plainte ? Pourtant Séréna (le nom a été modifié) ne se démonte pas lorsqu'elle se présente au tribunal de Versailles le 2 mai. Et pour cause, cette escort-girl habitant Poissy a été violemment séquestrée chez elle le 6 avril. Trois hommes – tous cagoulés et gantés – s'en sont pris à elle, espérant qu'elle ait beaucoup d'argent liquide dans son appartement qui lui sert à accueillir les clients. Le mobile de ce rapt : payer le permis de l'un des agresseurs. Mais devant le faible butin – 300 euros et deux fusils d'assaut à air comprimé – son complice s'acharne sur la travailleuse du sexe, lui provoquant des hématomes au niveau du visage, dans le bas du dos et sur les hanches. Des douleurs toujours persistantes puisqu'elle n'arrive plus à tenir la position assise plus d'une heure.

Pourtant Séréna fait attention, elle connaît la nature des hommes.

POISSY Il braque une escort-girl pour payer son permis

Le 6 avril, un homme souhaitant payer son permis de conduire organise un cambriolage chez une escort-girl à Poissy. Accompagné de deux complices, il sera le seul arrêté. Le Tribunal de Versailles l'a condamné à 30 mois de prison.



Séréna fait attention, mais ses agresseurs ont bien planifié leur coup.

Quand un intéressé la contacte, la Pisciacaise donne rendez-vous dans un autre endroit afin de s'assurer qu'il soit clean et entretenir la confusion sur son véritable lieu de résidence. Mais ses agresseurs ont bien planifié leur coup. La veille, ils partent en mission repérage dans une Citroën C1 rouge afin de s'assurer que la travailleuse du sexe n'a aucun garde qui la protège. Ne voyant personne à l'horizon, ils savent qu'ils pourront être tranquilles. Dernier élément afin de tromper complètement sa vigilance, une tierce personne – soi-disant un Belge – la contacte. « *J'attendais un client et comme il disait qu'il*

était dans ma cage d'escalier, je me suis dit que c'était un habitué » explique-t-elle devant le tribunal de Versailles le 2 mai.

Après cette agression, la quarantenaire va porter plainte et la police commence à étudier les différentes caméras de surveillance. Les forces de l'Ordre mettent en place un dispositif de surveillance et tombent sur le véhicule aux Mureaux. Ils arrêtent alors deux personnes – amis d'enfance – dont le propriétaire de la C1. En audition, aucun des deux ne veut balancer le troisième larron. Par ailleurs, Séréna pense les reconnaître

quand les fonctionnaires de police lui présentent une ribambelle de potentiels suspects. L'un par « *son regard* », l'autre grâce à « *sa voix et à ses jambes frêles* », seule partie du corps qu'elle pouvait voir lorsqu'elle était ligotée et au sol. De plus, les empreintes digitales du premier ont été découvertes sur le ruban adhésif retrouvé dans la voiture et permettant d'entraver la escort-girl. « *Sans cela, je n'aurais jamais avoué* » confie-t-il dans le box des accusés.

Toutefois, la présence du propriétaire de la C1 est remise en cause. Lui serait allé dans un kebab où il a ses habitudes, le Nour Food, et aurait laissé sa voiture à son ami d'enfance qui serait ensuite parti à Poissy avec. Deux autres connaissances attestent également qu'il serait resté avec eux afin de regarder un match de la Coupe d'Afrique des Nations. Et son avocat va s'appuyer là-dessus. « *Pourquoi la Police n'a pas vérifié sa présence via les caméras de surveillance du restaurant et de la ville ?* » plaide-t-il. Toutes ces interrogations serviront son cas. Le président de la cour ordonne la relaxe tandis que pour l'autre, ce sera 30 mois de prison dont 6 mois avec sursis, une indemnité de 2 519 euros pour le préjudice matériel et une future pour le préjudice physique et moral occasionné à Séréna. ■

BUHELAY Un accident de la route fait un blessé grave

Dans la nuit de samedi à dimanche, un conducteur aurait perdu le contrôle de son véhicule. Cette embardée a fait 3 blessés dont un grave.

L'avenue de la Grande Halle de Buchelay a été le théâtre d'un accident de la route. D'après 78Actu, l'homme au volant aurait perdu le contrôle de son véhicule et a donc fini dans le décor le dimanche 5 mai aux alentours de 1h du matin. Selon les premiers éléments de l'enquête, cela serait dû à une vitesse excessive puisque cette route ne rencontre aucune difficulté majeure.

Trois passagers extirpés

Les pompiers sont donc intervenus et ont extirpé les trois passagers. Ils ont tous été envoyés à l'hôpital François Quesnay de Mantes-la-Jolie. Sur les trois, deux sont en urgence relative et leurs jours ne sont pas en danger. En revanche pour le dernier, il se trouverait dans un état grave. Le site internet d'informations locales indique qu'aucune autre information n'a filtré sur une éventuelle amélioration. ■

evma

L'expertise plomberie à votre service



DÉPANNAGE

- Dépannage rapide
- Dégorgements
- Recherche de fuites
- Remplacement robinetterie



RÉNOVATION

- Rénovation des installations
- Réfection salle de bain
- Pose carrelage
- Placoplâtre
- Réalisation de salle de bain PMR aux normes handicapés



TRAVAUX NEUFS

- Réalisation de sanitaires
- Salle de bain
- WC
- Installation de plomberie
- Chauffe-eau
- Arrivées, évacuations



ENTRETIEN

- Suivi et entretien
- Chauffe-eau, chaudière
- Détartrage
- Pose groupe sécurité

FIABILITÉ

RAPIDITÉ

COÛTS MAITRISÉS

EVMA, 24 rue des Fontenelles 78920 ECQUEVILLY

Standart : 01 39 70 37 14 / Site internet : <https://www.evma.solutions>

PLAISIR Il étrangle son ex-conjointe et menace son fils avec un pic à brochette

Alors qu'il ne devait plus rentrer en contact avec son ex-conjointe, un homme de 47 ans a bravé cette interdiction deux fois, une fois en fin décembre, une fois le 24 avril. Il passera 20 mois - dont 8 avec sursis - en prison.

« Toute ma vie, j'ai vu mon père violenter ma mère. Je pense que l'un des deux finira par mourir ». Ces mots, ce sont ceux d'un fils complètement résigné. Il a 28 ans et il n'est pas dupe. Sa sœur non plus. Par ailleurs, si le fils reste présent auprès de sa mère, sa petite sœur, elle, a quitté le domicile et ne veut plus avoir affaire à son géniteur. Cela se comprend, elle aussi a subi des violences de sa part, lui cassant une dent au passage.

Bien que séparée depuis cinq ans après 25 ans de vie commune, leur mère est toujours bloquée dans cette relation toxique avec son ex-conjoint. Mais ce n'est pas une excuse de tout ce qu'elle prend dans la figure, aussi bien au sens propre comme au figuré. En décembre, après de nombreux messages vocaux injurieux envers son ancienne épouse - « Pute, tu mérites la pendaison, vieille pute délabrée, shiteuse, chienne des bas-fonds, si je ne me retenais pas, je te tuerais » - il revient dans le domicile conjugal,

détruit plusieurs objets et s'en prend à elle. Pour ces faits, il prend une injonction du tribunal l'interdisant d'approcher son ex-compagne, ainsi qu'une interdiction d'être présent sur le territoire yvelinois. L'homme de 47 ans refait sa vie à Seraincourt (Val-d'Oise). Et finalement il revient.

Le 24 avril, c'est une nouvelle scène de violence qui se joue et la Police intervient. Le fils a prévenu sa tante que son père est en train d'étrangler

sa mère et qu'il le tient même en joue avec un pic à brochette. Durant l'audience, le presque cinquantenaire utilise la panoplie du mari violent cherchant à se dédouaner. Son ex lui écrivait également des messages menaçants mais il n'y a aucune trace dans son téléphone puisqu'il les efface.

Il insiste également qu'il préfère revenir la voir afin qu'elle ne devienne pas hystérique à cause de sa consommation de cannabis. « Elle devrait être également dans le box des accusés » scande l'homme de 47 ans. Le président de la cour ne se laisse pas avoir et le condamne à 20 mois de prison dont 8 avec sursis. ■



Durant l'audience, le presque cinquantenaire utilise la panoplie du mari violent cherchant à se dédouaner.

SARTROUVILLE Il cambriole par deux fois le même retraité

Le 11 décembre 2023 puis le 30 avril dernier, un étranger de 23 ans a cambriolé l'appartement d'un septuagénaire. Une récidive qui a permis à la police de lui mettre la main dessus. Il a été condamné par le tribunal de Versailles à 12 mois d'emprisonnement ainsi qu'une interdiction de territoire pour 10 ans.



Arrivant rapidement sur les lieux, les forces de l'ordre réussissent donc à coffrer le voleur. Il expliquera son geste à cause de sa précarité.

D'après l'adage, les criminels reviennent toujours sur les lieux du crime. C'est ce qu'a fait un jeune homme de 23 ans de nationalité étrangère. Le 11 décembre, il pénètre en pleine nuit dans la maison d'un septuagénaire située à Sartrouville. Selon ses dires, il pensait que c'était une habitation abandonnée et en profite pour subtiliser deux cartes de crédit, un appareil photo et se faire un chèque de 500 euros. Toutefois il tombe nez à nez sur le propriétaire des lieux qui s'est réveillé en entendant sa maison être fouillée.

Quatre mois plus tard, voilà le cambrioleur de retour. Alors que le Sartrouillois rentrait tranquillement de ses courses et les rangeait, il entend

du bruit à l'étage. Le jeune homme de 23 ans descend et met violemment au sol le retraité. Une nouvelle fois, l'agresseur s'enfuit et le septuagénaire en profite pour appeler la police.

Arrivant rapidement sur les lieux, les forces de l'ordre réussissent donc à coffrer le voleur. Il expliquera son geste à cause de sa précarité. Il n'arrivait plus à subvenir à ses besoins depuis que son profil de livreur Uber Eat avait été suspendu. Le 2 mai, le Tribunal de Versailles l'a condamné à 12 mois de prison suivis d'une interdiction du territoire pendant 10 ans. Par ailleurs, il devra indemniser le Sartrouillois à hauteur de 2 000 euros. ■



Un savoir faire de qualité au service des Entreprises et des Collectivités territoriales depuis 1990

Entretien des espaces verts

Propreté urbaine

Nettoyage de locaux

- Un ancrage local favorisant les circuits courts
- Une proximité de ses clients permettant des interventions rapides
- Une transparence totale des interventions effectuées
- Des équipes formées, performantes et encadrées par du personnel expérimenté
- Une démarche d'insertion au cœur de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise et de l'Economie Sociale et Solidaire
- Un souci de respect de l'environnement
- Des tarifs standards correspondants au prix du marché

Tél : 01.30.63.02.70

Mail : contact@valservices.fr

Centre Commercial Lavoisier, Rue Antoine Lavoisier, 78200 Mantes La Jolie

SPORT

■ MAXIME MOERLAND

BASKET-BALL

Poissy relégué après un scénario cauchemardesque

Battu d'1 point par Feurs dans les derniers instants (59-58), le Poissy Basket termine 6^{ème} de la poule C et évoluera en Nationale Masculine 2 la saison prochaine. La faute à une série de 5 défaites qui a plombé la saison des Jaunes et Bleus.

Qui aurait pu imaginer pire scénario pour les Jaunes et Bleus ? Longtemps leader de la poule C de la seconde phase du championnat de NM1, le Poissy Basket semblait se diriger vers un maintien logique en vue de la saison prochaine. Mais une terrible série de 5 défaites consécutives lors des 5 dernières journées a scellé le destin des Pisciacais en cette fin de saison, avec en guise de dernier coup de poignard, une défaite d'1 petit point dans les derniers instants face à Feurs, à domicile le vendredi 3 mai au complexe Marcel Cerdan (59-58).

À l'arrivée, les Yvelinois bouclent la saison à la 6^{ème} place de la poule C, avec 7 victoires et 6 défaites, à seulement 1 point d'une place permettant le maintien. Un dénouement d'autant plus cruel qu'il s'est déroulé devant un public venu en nombre : l'entrée était gratuite pour le match le plus important de l'année. ■



À l'arrivée, les Yvelinois bouclent la saison à la 6^{ème} place de la poule C, avec 7 victoires et 6 défaites.

FOOTBALL

Alain Giresse et Robert Pirès ont foulé la pelouse du stade Léo Lagrange

Une myriade de stars était présente à Poissy à l'occasion de la victoire du Variétés Club de France face à une sélection nationale des prêtres, le dimanche 5 mai, au profit de Holy Games.

Le public du stade Léo Lagrange a été gâté, ce dimanche 5 mai, à l'occasion du match du Variétés Club de France :

Raï, Robert Pirès, Olivier Dacourt, Alain Giresse ou encore Wilfried Mbatia.



Le Variétés s'est finalement imposé 4-1 dans une ambiance chaleureuse.

MULTISPORTS

Le Salon du sport et du bien-être de Triel revient le 18 mai

La Ville de Triel-sur-Seine organise la 4^{ème} édition du Salon du sport et du bien-être, le 18 mai au parc municipal et au Cossec.

Aviron, boxe, tennis de table, fitness, football.. Il y en aura pour tous les goûts, le samedi 18 mai à Triel-sur-Seine ! C'est à cette date que se déroulera la 4^{ème} édition du Salon du sport et du bien-être, qui rassemble de nombreuses associations locales afin qu'elles présentent leurs activités.

Plus de 25 associations et professionnels participant

Au programme, 2 sites dédiés (le parc municipal et le Cossec), plus de 25 associations et professionnels participant, des séances et démonstrations gratuites, mais aussi de la restauration sur place, une tombola, et des structures gonflables et animations.

L'événement est en entrée libre de 10h à minuit, et les cours sont totalement gratuits. La navette électrique permettra également aux visiteurs de venir à l'événement et de se déplacer entre les deux sites au cours de la journée. ■

et Michel Drucker (bon, pas sur le terrain, on vous l'accorde) étaient de la partie pour cette rencontre spéciale jouée face à... une sélection nationale de prêtres, au profit de Holy Games, programme de l'Église catholique qui veut « accompagner spirituellement le monde du sport et les grands événements sportifs ».

2100 euros ont été collectés

Le Variétés s'est finalement imposé 4-1 dans une ambiance chaleureuse, grâce notamment à un doublé de Bernard Mendy et à un but du capitaine Karl Olive. 5 mai oblige, une pensée toute particulière était adressée aux victimes du drame de Furiani : une prière commune s'est d'ailleurs tenue en amont de la partie, par les quatre représentants des religions sur le terrain. 2100 euros ont finalement été collectés pour Holy Games. ■

FOOTBALL

De jeunes villennois ont besoin de vous pour jouer leur tournoi

L'équipe U13 du Football Club Villennes Orgeval (FCVO) est à la recherche de financements pour sa participation à la Gothia Cup, un tournoi international renommé qui se dispute en Suède.

Déjà accompagnée par la Mairie de Villennes-sur-Seine via le versement d'une subvention, l'équipe U13 du Football Club Villennes Orgeval (FCVO) est à la recherche de financements supplémentaires pour sa participation à la Gothia Cup, un tournoi international renommé se déroulant en Suède. « Votre contribution financière, aussi petite soit-elle, fera une réelle différence pour nous, précisent les jeunes Villennois sur

le tract soutenant leur démarche. Elle nous permettra de couvrir les frais d'inscription, de déplacement, d'hébergement et d'autres dépenses essentielles liées à notre participation ».

Pour soutenir les jeunes footballeurs, vous pouvez faire un don sur le site www.lepotcommun.fr/pot/2dvrszlz, ou aller à leur rencontre sous la halle du marché du samedi, du 18 mai au 22 juin. ■

HIP-HOP

Les Mantais de Start 2 Step encore récompensés

L'école de danse a remporté le championnat de danse Hip-hop Interschool Île-de-France, le dimanche 28 avril dernier à Paris.

Et une victoire de plus ! Les danseurs de l'école mantaise Start 2 Step n'en finissent plus de terrasser la concurrence. La dernière victoire en date ? Le dimanche 28 avril dernier à Paris, à l'occasion de la 1^{ère} édition du championnat de danse Hip-hop Interschool Île-de-France. Cet événement réunissait 8 écoles de danse hip-hop de la région : Urban Talent, Yudat,

Evad Création, TKF, Sina Empire, Ligne 2 Mire, Légion et enfin Start 2 Step. Chaque école était représentée par 3 équipes selon les différentes catégories (-13 ans, -18 ans et +18 ans) et les disciplines, soit concours chorégraphique, battle en solo et enfin battle en équipe. Nos Mantais se sont finalement imposés devant l'école Urban Talent (Fresnes) et Légion (Argenteuil). ■

COURSE À PIED

La 5^{ème} Color run arrive à Conflans

La nouvelle édition de la course colorée se déroulera le dimanche 26 mai au parc du Prieuré, et sera placée sous le signe des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Couleur et bonne humeur seront au programme de la 5^{ème} édition de la Color run, qui se déroulera cette année le dimanche 26 mai du côté du parc du Prieuré de Conflans-Sainte-Honorine. Année olympique oblige, les JO seront à l'honneur pour cette édition 2024.

L'inscription est au prix de 3 euros sur place. Les inscriptions et dons récoltés seront reversés à Avenir Apei, association parentale qui ac-

cueille et accompagne des personnes en situation de handicap intellectuel ou psychique, porteuses ou non de troubles associés. Ils permettront à cette structure conflanaise de réaliser un projet handisport.

Un échauffement collectif sera donné à 15h45 avant le grand départ à 16h. Après la course, un set musical clôturera la journée avec DJ Roof, Conflanais et ancien sportif de haut niveau. ■



Un échauffement collectif sera donné à 15h45 avant le grand départ à 16h.

@Groupe_Sepur



@Sepur



POSTULEZ ET REJOIGNEZ Sepur



SEPUR RECRUTE DANS LES YVELINES



#Construisons ensemble votre carrière

Pour découvrir nos
offres d'emploi
flashez ce QR code



CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

POISSY

Les cartes blanches de Castille mettent les compagnies locales à l'honneur

Du samedi 18 mai au dimanche 30 juin, le théâtre Blanche-de-Castille proposera un programme riche chaque week-end à l'occasion de ses cartes blanches.

Les Pisciacais amoureux de théâtre auront de quoi se régaler ces prochaines semaines au théâtre Blanche-de-Castille. Du samedi 18 mai au dimanche 30 juin, les compagnies amateurs du territoire proposeront de nouveaux spectacles à l'occasion des *Cartes blanches de Castille*.

Pour le premier week-end, c'est la compagnie Jean-Louis Vidal qui sera à l'honneur avec deux comédies, « *Au début était la fin* » et « *ça se Corse* » le 18 mai à 20h30 et le lendemain à 15h. Le vendredi 24 mai, place à « *Qui a peur de Virginia Woolf ?* » de la compagnie Grains de scène à 21h, avant deux représentations le 25 mai : « *La porte à côté* » de L'Enjouée compagnie à 16h, puis « *C'est pourtant simple* » de Théâtre en Seine à 21h. Le second week-end sera bouclé avec « *Versailles ou le jeu des dames* » le dimanche 26 à 15h30 par la Compagnie du rêve rouge.

Le Conservatoire de Poissy prendra le relais les 1^{er} et 2 juin, avant que vienne le tour de la troupe Venapaje, des Jeux dits de la Bruyère, puis enfin de la compagnie L'Aventurine et de La comédie de la vie. Pour retrouver le programme dans son intégralité, rendez-vous sur le site de la municipalité (ville-poissy.fr). ■



VILLE DE POISSY

Pour le premier week-end, c'est la compagnie Jean-Louis Vidal qui sera à l'honneur avec deux comédies, « *Au début était la fin* » et « *ça se Corse* » le 18 mai à 20h30 et le lendemain à 15h.

VALLEE DE SEINE

Nuit des musées : demandez le programme !

Le samedi 18 mai prochain, plus de 3 000 musées ouvrent gratuitement leurs portes en France et en Europe, à l'occasion de la 20^e édition de la *Nuit européenne des musées*. Découvrez notre sélection en Vallée de Seine.

À l'occasion de la *Nuit des musées*, une poignée d'établissements propose, en Vallée de Seine, des visites gratuites et des événements inédits, et le tout gratuitement. À commen-

cer par le Musée de la batellerie et des voies navigables de Conflans-Sainte-Honorine : des visites libres de l'établissement et de son environnement seront organisées de



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Direction Conflans-Sainte-Honorine et Poissy pour profiter de la *Nuit des musées*.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

L'art floral japonais s'expose à la salle des fêtes

À l'occasion de ses 20 ans, l'association conflanaise Shunko organise une nouvelle exposition sur l'art floral japonais, du 18 au 20 mai à la salle des fêtes de la place Romagné.

Très graphique, d'un grand raffinement et pouvant s'intégrer dans tous les intérieurs, l'Ikebana est un art floral qui fait de plus en plus d'adeptes. Au-delà de l'esthétisme et de l'agencement des fleurs, cette pratique issue du bouddhisme a une valeur spirituelle : chaque élément, du contenant aux végétaux, revêt une importance de premier ordre et porte une connotation symbolique marquée.

Voilà 20 ans que l'association Shunk - Art floral japonais partage aux Conflanaises et Conflanaises son savoir et sa passion de l'Ikebana. Une nouvelle exposition est d'ailleurs organisée les 18, 19 et 20 mai, à la salle des fêtes de la place Romagné : accessible gratuitement, elle permettra de découvrir plus en détail cette tradition, entre ateliers de création de bracelets et démonstrations traditionnelles.

Pour plus d'informations, contactez l'association au 06 78 45 80 29. ■

18h à 23h, le tout animé par des mini-concerts de deux musiciens du conservatoire municipal. Il sera également possible de visiter, à la même heure, le grand Cellier du prieuré et ses bateaux de collection, ainsi que l'exposition à l'orangerie du parc du prieuré, qui revient sur les loisirs et sports nautiques en rivière au XIX^{ème} et XX^{ème} siècles.

Pour la suite des événements, cela se passe à Poissy, et notamment du côté du musée du jouet : une visite guidée de l'exposition « *Jouets olympiques : en avant les champions* » sera proposée de 18h à 19h, et sera suivie de l'Olympiade culturelle durant laquelle des jeux d'adresse vous mettront au défi, dès 19h. Une exposition de bandes dessinées réalisées par les collégiens de la ville sera également accessible de 18h à 21h30. Enfin, direction la Maison de fer avec une nouvelle visite guidée, cette fois de l'exposition « *Villas modernes : Le Corbusier, Bourgeois, deux architectes à Poissy* » de 18h à 18h45. ■

MANTES-LA-JOLIE

Le reggae entre tradition et modernité à l'espace Brassens

C'est une soirée « *double plateau* » qui animera l'espace Brassens de Mantes-la-Jolie le samedi 18 mai prochain. De 20h30 à 22h, le groupe Dub Pistols et l'artiste Flox mettront le reggae sound system à l'honneur : les premiers ont travaillé avec des héros comme The Specials, Busta Rhymes, Horace Andy, Madness et Gregory Isaacs, et sont l'un des rares groupes de la classe ouvrière à porter la flamme de la musique reggae sound system, le rythme secret de la Grande-Bretagne, du ska et du

rocksteady au grime et au dubstep. Le second, sa marque de fabrique, c'est cette forme de reggae très spatialisée, au son enveloppant, qui semble prendre l'artiste et l'auditeur dans une même bulle.

Pour en profiter, il faudra déboursier 9 euros en tarif plein, 6 euros en tarif réduit, et 5 euros si vous êtes abonné. Pour plus d'informations, ça se passe par téléphone au 06 42 76 51 19, ou par mail à l'adresse billetterie.leb@manteslajolie.fr. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Pour plus d'informations, ça se passe par téléphone au 06 42 76 51 19, ou par mail à l'adresse billetterie.leb@manteslajolie.fr.

AUBERGENVILLE

En mai, la Maison des arts accueille deux concerts

Après la performance de Blandine Géhier au violon au début du mois d'avril, la Maison des arts d'Aubergenville va proposer deux nouveaux concerts en ce mois de mai. Le vendredi 17 mai à 19h, d'abord, avec la venue de Violaine Kiefer pour un concert de chant en salle Britten, puis à la même heure, le jeudi 30,

c'est la guitare qui sera à l'honneur avec Pierre-Louis de Sousa. Pour boucler la saison, au mois de juin, place à la harpe et à la clarinette et au hautbois, pour des concerts qui se tiendront respectivement les 15 et 20 juin. Pour plus d'informations, contactez la Maison des arts par téléphone au 01 30 95 14 35. ■

ANDRÉSY

La maladie d'Alzheimer expliquée par la mise en scène

Structure non-linéaire, construction en flashbacks, réflexions et adresses directes au public... En adaptant la pièce *In Other Words* de Matthew Seager, Marie-Julie Baup et Thierry Lopez racontent la cruauté de la maladie d'Alzheimer mais aussi l'amour inconditionnel qui anime Jeanne et Arthur, les deux personnages principaux. Le théâtre devient alors un moyen

ludique, bien que déchirant, de transposer le ressenti d'un patient touché par la maladie. Cette ode à l'amour, à la compassion et à l'intime sera proposée à l'espace Julien Green d'Andrésy, le 25 mai à 20h30. Les places sont accessibles à 30 euros en tarif plein, 27 euros en tarif réduit et à 24 euros pour les moins de 12 ans sur andresy-notre-billetterie.com. ■

ACHERES

Montez sur les planches avec votre enfant

C'est le moment de faire parler votre talent théâtral en famille ! La Maison des parents d'Achères organise, le mercredi 15 mai, un atelier théâtre parent-enfant le mercredi 15 mai prochain, de 10h30 à 12h. L'occasion de jouer des rôles hauts en couleur à deux

avec votre enfant de plus de 5 ans, et pourquoi pas, de révéler des vocations ! L'atelier est 100 % gratuit et ouvert à tous, mais requiert cependant une inscription en amont, soit par téléphone au 06 85 32 49 51, soit par mail à l'adresse vmercier@mairie-acheres78.fr. ■

REPORTAGE

L'association École & Culture fête ses 10 ans avec un Gala !

Dix ans, ça se fête, non ? En tout cas, du côté de l'association École & Culture, on compte bien mettre les petits plats dans les grands pour cette grande occasion.



Depuis 10 ans, École & Culture aide les jeunes des alentours à trouver leurs voies professionnelles.

Cela fait maintenant près de 10 ans que l'association École & Culture, basée à Mantes-la-Ville, vient en aide aux jeunes des alentours afin de leur permettre de s'insérer professionnellement. Elle les aiguille vers des offres de formations professionnalisantes, des accompagnements scolaires. Par ailleurs, elle conseille aussi les pa-

rents, répondant à leurs questions sur la parentalité, ou encore en organisant des sorties en famille. De plus, l'association s'efforce de sensibiliser les plus jeunes aux questions environnementales.

École & Culture, a, comme chaque année, organisé son gala à l'Espace Jacques Brel à Mantes-la-Ville.

Le 4 mai, il y avait au programme diverses animations, un repas offert et un DJ set pour mettre l'ambiance en fin de soirée. Cette année, il avait même une saveur particulière puisqu'il célébrait les 10 ans de l'association.

Pour marquer le coup, ils ont dévoilé un projet de grande envergure - École & Culture Internationale - et se sont servis de cette soirée afin de récolter des fonds. Ce projet vise à mettre en place un institut au Sénégal pouvant accueillir des élèves de plusieurs niveaux, allant jusqu'au Master, ainsi qu'à organiser des échanges culturels entre les jeunes de l'association et les futurs étudiants sénégalais.

Christine, bénévole au sein de l'association « La Jeunesse est le Futur de Notre Société », croit fermement au slogan de son association. C'est pourquoi l'association s'efforce d'améliorer le quotidien des jeunes. École & Culture ambitionne justement d'envoyer ses adhérents en septembre prochain afin qu'ils participent à la mise en place de cet institut. ■

Retrouvez toute l'actualité des Yvelines sur LFM 95.5 et sur lfm-radio.com.

LEVEL UP

La nouvelle pépite made in Liège, la jeune artiste Keit

Direction la Belgique avec une jeune artiste très talentueuse et prometteuse. Keit est venue dans les studios nous présenter son univers qui gravite autour de la variété et du RnB.

À coup sûr sa voix et son charisme naturel vous feront chavirer. Sa musique que l'on pourrait caractériser de douce, thérapeutique et calme, nous donne des frissons à chacune des notes. Avec des titres emblématiques comme « Passé Passer », qui comptabilise plus de mille vues sur TikTok, vous avez forcément déjà entendu la voix pure de Keit dans vos oreilles. La jeune femme venant de Liège s'impose aujourd'hui dans cette nouvelle génération d'artistes comme l'une des têtes montantes à ne surtout pas manquer.

Keit vous donne rendez-vous le 10 Mai pour son tout nouveau projet « Passé » qui sera disponible sur toutes les plateformes de streaming.

Vous pourrez retrouver les titres comme « Relation saine » ou encore « Daddy » que vous avez pu écouter en exclusivité sur LFM Radio. Pour suivre toute son actualité direction Instagram : @keit_officiel. ■

Level Up, présenté par Popo, tous les jours de 16h30 à 19h30 sur le 95.5FM. L'interview est à retrouver dans son intégralité sur le site internet www.lfm-radio.com.

Restez bien à l'affût, puisque 2024 s'annonce remplie de surprises.



Keit dans les locaux de LFM Radio.

JEUX

SUDOKU :
niveau moyen

2	6	1		3	5			
								2
	9		6				4	5
1			6		5	9	7	
	5	7	8	9				
	4	9	5		7		1	6
	2	5				6	8	
		6	2		8	7		
7		8	9	5			2	3

SUDOKU :
niveau difficile

		6	9		8	7		
5	4		7	6		9		
		7						6
			2					5
7			4	9				
	2					8		
	4		6	7				
		9	5					
		2	8	1	5			

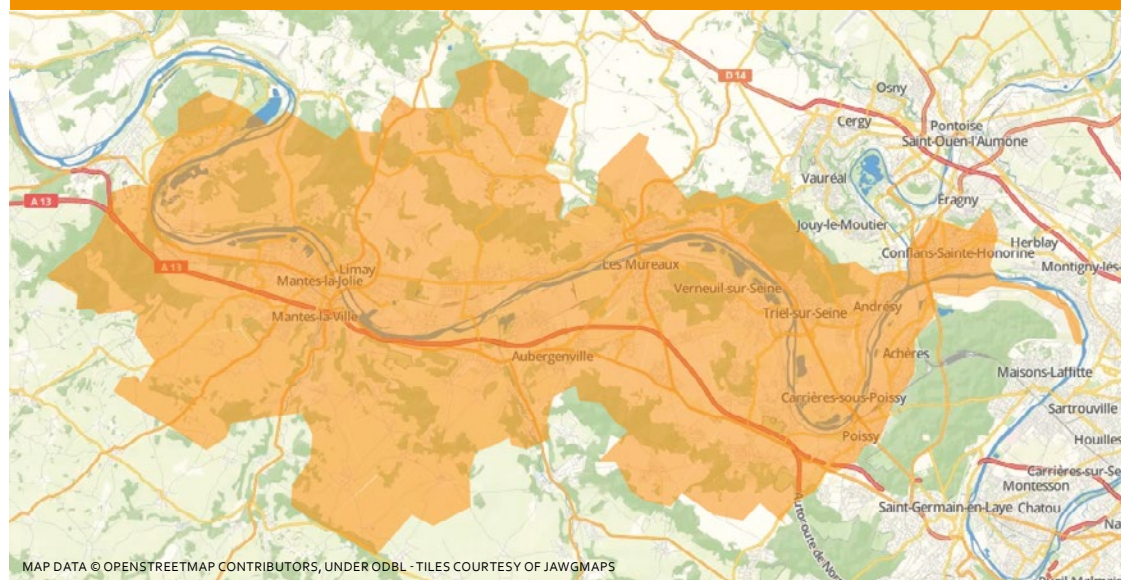
Les solutions de La Gazette en Yvelines n°388 du 1^{er} mai 2024 :

7	2	8	3	1	9	5	4	6
4	6	3	2	8	5	9	7	1
5	1	9	4	6	7	3	8	2
6	4	5	7	3	2	1	9	8
8	9	1	6	5	4	2	3	7
3	7	2	1	9	8	6	5	4
9	8	7	5	2	1	4	6	3
1	3	4	9	7	6	8	2	5
2	5	6	8	4	3	7	1	9

4	8	7	2	1	9	5	6	3
3	9	5	4	8	6	7	2	1
6	2	1	3	5	7	9	4	8
7	6	8	9	4	5	3	1	2
1	3	9	6	7	2	8	5	4
5	4	2	8	3	1	6	9	7
9	7	3	1	6	4	2	8	5
2	5	4	7	9	8	1	3	6
8	1	6	5	2	3	4	7	9

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?

Un événement à annoncer ?

Des précisions à nous apporter ?

Un commentaire à faire ?

Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

■ Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com ■ Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com ■ Publicité : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr ■ Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr ■ Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 5-2024 - 60 000 exemplaires
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville



REJOIGNEZ
YES+

Avec **YES+**,
la solidarité c'est toute l'année !

SENIORS
À PARTIR DE 60 ANS

Vous souhaitez **recevoir des visites ou appels de convivialité** ? Bénéficiez **gratuitement** du dispositif YES+ !

Une question ? Contactez Allô Autonomie au **0 801 801 100** (appel gratuit)

JEUNES ENTRE 18 ET 25 ANS,
VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

À la recherche d'une **mission rémunérée** solidaire et enrichissante ?

Devenez agent de convivialité et rendez visite à des personnes âgées !

INSCRIPTIONS : oyesplus.fr

Besoin de plus de renseignements ?
Contactez-nous par mail à l'adresse yesplus@yvelines.fr

Autonom 
Agence interdépartementale Yvelines et Hauts-de-Seine



Yvelines
Le Département